

Recommandations–Nutrition

En complémentarité avec les travaux du MSSS, le sous-comité nutrition du Chantier sur la main-d'œuvre recommande que les membres du RUISSS de l'UdeM travaillent ensemble et prioritairement sur les mesures spécifiques suivantes :

1. En collaboration avec le Comité de l'enseignement du RUISSS de l'UdeM, faire en sorte de bonifier l'offre de stage. À cette fin, il faudrait :
 - a. Offrir de nouvelles opportunités de stages pour les étudiant(e)s universitaires et garantir, par le biais d'une entente signée, une place de stage pour l'ensemble des étudiant(e)s (Comité de l'enseignement).
 - b. Poursuivre la mise en place des pratiques innovantes de supervision de stage en utilisant, entre autres, les travaux du Comité de l'enseignement portant sur les modes de supervision de stages (Comité de l'enseignement).
 - c. Encourager et poursuivre les initiatives de reconnaissances individuelle et collective des superviseurs de stage (Établissements).
 - d. Évaluer la possibilité de développer la pratique de stage sous forme de téléconsultation et ce, pour les étudiant(e)s finissant(e)s à la dernière année de formation (Département de nutrition).
2. Mettre en place un programme de mentorat ou d'encadrement clinique en lien avec l'intégration du personnel diététique et leur cheminement de carrière en complémentarité des activités d'accueil et d'intégration, adressé aux nouveaux et nouvelles employé(e)s dans les établissements du RSSS (Établissements).
3. Évaluer la possibilité et la pertinence de développer des compléments de formation en gestion, entre autres, auprès des étudiants (e)s qui aspirent œuvrer en tant que gestionnaire en services alimentaires (Département de nutrition).